

RAPPORTS À LA CHAMBRE

Le MERCREDI 13 mai 1942.

Le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation a l'honneur de présenter ainsi qu'il suit son

CINQUIÈME RAPPORT

Votre Comité demande,

1. Qu'il soit autorisé de siéger pendant les séances de la Chambre.
2. Que le quorum soit réduit de 20 membres à 15, et que l'application de l'article 63 (1) (f) du Règlement soit suspendue à cette fin.

Le tout respectueusement soumis,

Le président,
W. G. WEIR.